

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 MAI 2026

CONVOCATION

Date : 28/04/2026

Envoi le : 06/05/2026

Publication le : 06/05/2026

L'an deux mil vingt-six, le 13 mai à 19h30 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Antoine MAQUIN Maire en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice : 29
Présents : 23
Absents : 06
Pouvoirs : 04
Votants : 27

Etaient présents :

Adjoints :

Mesdames Aurélie LEROY, Sabrina VRIGNAUD, Lucie JORGE, Christelle ADAM,
Messieurs Pascal ARRAGAIN, Erick MORCHOISNE, Xavier CUVIER.

Conseillers municipaux :

Mesdames Anita GATELIER, Magali GAUDIN, Séverine RENOUE, Cécilia CHENET, Angela MIGNON, Chloé METAHRI, Léa JEAN-LOUIS, Amélie BOLANTIN,
Messieurs Gilles HOGUET, Laurent BOUGEALT, Olivier DOUSSET, Sébastien VEILLON, Manuel FABAS-VINSONNAUD, François-Brice JOBARD, David LEBRETON.

Absents excusés :

Mesdames Temanuata GIRARD, Florence TOST, Hélène ODENT,
Monsieur Gérard MORICEAU, Vincent GUILLET, Bertrand RITOURET.

Absents :

Madame /
Monsieur /

Excusés, avaient donné pouvoir :

Monsieur Gérard MORICEAU avait donné pouvoir à Monsieur Pascal ARRAGAIN.

Monsieur Vincent GUILLET avait donné pouvoir à Madame Aurélie LEROY.

Madame Temanuata GIRARD avait donné pouvoir à Monsieur David LEBRETON.

Madame Florence TOST avait donné pouvoir à Madame Amélie BOLANTIN.

Secrétaire de séance :

Madame Séverine RENOUE

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

ID : 037-213701394-20260513-DEL_13052026_01-AR



DEL N° 13/05/2026-01 INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL - LISTE « LUYNES AVEC VOUS ».

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que par courrier en date du 14 avril dernier, remis à l'issue de la séance du Conseil Municipal, Monsieur Mickaël LALLEMAN l'a informé de sa décision de démissionner de ses fonctions de Conseiller Municipal.

Ainsi, il convient de procéder à son remplacement et à l'installation d'un nouveau Conseiller Municipal et ce conformément aux dispositions de l'article L270 du Code électoral.

Cet article prévoit que le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, remplace automatiquement le conseiller élu sur cette liste dont le siège devient vacant.

C'est ainsi que Monsieur David LEBRETON en sa qualité de suivant de liste « LUYNES AVEC VOUS » (6^{ème} position) a été invité à faire connaître sa position afin de siéger.

Par courriel en date du 24 avril, celui-ci a informé Monsieur le Maire de son acceptation pour intégrer le Conseil Municipal.

En conséquence, il convient de procéder à l'installation de ce nouveau Conseiller Municipal en sachant qu'aucun formalisme particulier n'est prévu par les textes.

Il appartient donc au Conseil Municipal de prendre acte de l'installation de Monsieur David LEBRETON suivant de la liste « LUYNES AVEC VOUS » qui a accepté cette fonction.

Conformément à la réglementation en vigueur, il sera placé en 29^{ème} position du tableau du Conseil Municipal.

VU l'accord, en date du 24 avril 2026 de Monsieur David LEBRETON suivant de liste « LUYNES AVEC VOUS », d'intégrer le Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal PREND ACTE de l'installation en qualité de Conseiller Municipal de la liste « LUYNES AVEC VOUS » de Monsieur David LEBRETON.

Monsieur David LEBRETON est immédiatement installé.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

La secrétaire de séance,




Antoine MAQUIN



Séverine RENO
Conseillère Municipale

Délibération rendue exécutoire : **1 1 JUIN 2026**
Par sa transmission en Préfecture le :
Et sa publication le site internet de la commune le :**1.1 JUIN 2026**
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 
ID : 037-213701394-20260513-DEL_13052026_01-AR